

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 8 juin 2020 N°2195

Brune POIRSON et Agnès PANNIER-RUNACHER ont réuni le Comité stratégique de filière « Mode et Luxe » et confient à Guillaume de Seynes une mission pour le développement d'une filière textile française durable

Brune Poirson, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire et **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Economie et des Finances, ont réuni ce jour le comité stratégique de filière (CSF) « Mode & Luxe » pour faire un point de situation sur la reprise d'activité et dresser les perspectives d'avenir de la filière autour du développement durable et de la relocalisation des productions.

La crise sanitaire et économique qui frappe les filières industrielles de notre pays a révélé certains dysfonctionnements et limites de notre modèle économique linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) et une forte dépendance aux importations en matière d'approvisionnement. La période sans précédent que nous connaissons doit donc être l'occasion de converger collectivement vers un modèle à la fois plus vertueux et capable de renforcer notre indépendance stratégique sur des secteurs de production clés, la préservation de notre environnement et de notre climat, et la solidarité, via la création d'emplois durables sur tous les territoires.

Si le secteur du textile et de l'habillement a longtemps été emblématique de l'effondrement des effectifs industriels en France, il connait depuis quelques années un frémissement qui doit désormais être consolidé et amplifié. Il existe aujourd'hui une réelle opportunité de relocalisation de certaines activités, sur la base d'une production innovante, durable, génératrice de produits de qualité et d'emplois non délocalisables.

Les secrétaires d'Etat ont décidé d'une mission sous l'égide de **Guillaume de Seynes**, président du CSF « Mode & Luxe », qui associera des experts et des compétences du Luxe, de la Confection engagés dans le collectif « Savoir-Faire ensemble », et de la Distribution afin notamment :

- d'étudier les modalités de mise en œuvre, sur nos territoires, de modèles de production intégrés, innovants et durables - basés sur les notions d'écoconception, de recyclage, de réincorporation de matière recyclée, de réemploi ou encore de production à la demande;
- d'étudier le potentiel de relocalisation d'activités, aussi bien pour certains produits grand public que dans le secteur « Mode et Luxe », fondé sur les savoir-faire existants et la prise en compte de l'ensemble des externalités associées à une fabrication à l'étranger;
- de proposer des mécanismes permettant de rendre davantage visibles les entreprises qui souhaitent s'engager vers plus de durabilité et de mieux informer les consommateurs sur les initiatives vertueuses.

Brune Poirson a déclaré : « Grâce à leur réactivité et leur coopération les acteurs de notre filière textile ont démontré pendant la crise tout l'intérêt d'avoir une production agile, au cœur des régions. C'est donc le moment de saisir ces enseignements pour faire face aux prochains défis. La mode française et plus largement notre secteur du textile vont devoir allier leur savoir-faire exceptionnel aux exigences de protection de l'environnement. Mon ministère les y aidera en leur apportant toute l'expertise dont ils auront besoin afin de réaliser cette transition vers une économie circulaire qui nous permettra de retrouver notre souveraineté sur les matières premières et de conquérir de nouveaux marchés durables. »

Agnès Pannier-Runacher a déclaré : « En quelques semaines, la filière textile française a réussi à mobiliser et à réorienter son appareil productif sur notre territoire afin de fournir aux Français des masques textiles durables à filtration garantie en quantités suffisantes. Cet effort impressionnant doit être salué. Il doit maintenant s'inscrire dans la durée et être soutenu pour permettre plus largement des relocalisations en France qui concernent tant le luxe que des productions pour le Grand public. C'est le cap que nous avons fixé aux deux missions lancées aujourd'hui : valoriser et développer une filière textile française innovante qui saura concilier économie et écologie, et créer de l'emploi durable sur les territoires. ».

Guillaume de Seynes a déclaré : « La crise a mis en lumière la capacité de mobilisation, d'adaptation et d'innovation de cette filière stratégique à plus d'un titre pour la France. Dans la poursuite de la dynamique révélée par le groupement "Savoir-faire Ensemble", il nous appartient de capitaliser sur cette énergie collective et imaginer des nouveaux modèles, leviers de relocalisation durable. La mode toujours se réinvente. C'est en s'attachant à ce qu'elle soit durable, innovante et transparente que nous pourrons renforcer notre compétitivité, participer à la relocalisation industrielle et créer des emplois. ».

Agnès Pannier-Runacher a par ailleurs salué la rapidité, l'agilité et l'exemplarité de la mobilisation de la filière textile française pour faire face à la crise sanitaire sans précédent qu'a traversé notre pays. Dans un contexte de fortes tensions sur l'approvisionnement en masques de protection, la production par la filière française de masques textiles « grand public » à filtration garantie a rapidement augmenté pour contribuer à répondre aux besoins générés par à la crise sanitaire.

Dans la continuité des actions conjointes avec le CSF pour promouvoir, depuis le début de la crise, l'utilisation de ces masques textiles à filtration garantie, une mission a été confiée à **Yves Dubief** et **Guillaume Gibault**, dans le cadre du groupement « Savoir-faire ensemble », afin de faire connaître auprès des acheteurs potentiels (entreprises, administration, collectivités, distributeurs) la production française de masques en tissu, et d'accompagner la filière dans l'ajustement de ses capacités de production au besoin collectif en masques au cours des prochains mois.

La mission permettra également d'accompagner les entreprises dans la recherche, en France comme à l'international, de solutions pour résorber les stocks de masques et de tissus des producteurs français.

Cette mission bénéficiera de tout le soutien des pouvoirs publics et plus particulièrement de la Direction générale des Entreprises au ministère de l'Economie et des Finances, attachés à promouvoir le modèle de masques en tissu lavables, plus écologiques et plus économiques à l'usage.

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Brune Poirson

presse@ecologique-solidaire.gouv.fr

Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part